



nebosh

**Récapitulatif du programme –
Certificat International en santé-
sécurité
de la construction**

Novembre 2014

Récapitulatif du programme - Certificat International en santé-sécurité de la construction NEBOSH

Structure

Le programme est divisé en 3 unités.

Les deux premières unités sont également divisées en plusieurs éléments :

Unité IGC1 Gestion de la santé-sécurité internationale

Numéro/Titre de l'élément	Heures de cours recommandées	Page
1. Principes de base en matière de santé-sécurité	7	3
2. Systèmes de management santé-sécurité - Planifier	3	3
3. Systèmes de managementsanté-sécurité - Exécuter	17	4
4. Systèmes de management santé-sécurité - Vérifier	5	4
5. Systèmes de management santé-sécurité - Agir	4	5
Nombre d'heures total minimal des cours pour l'unité IGC1		36
Nombre d'heures recommandé d'études personnelles		23

Unité ICC1 Gestion et contrôle des dangers dans les activités de construction internationales

Numéro/Titre de l'élément	Heures de cours recommandées	Page
1. Gestion de la construction	5	6
2. Chantier de construction – dangers et contrôle des risques	5	6
3. Déplacement des véhicules et de l'équipement – dangers et contrôle des risques	5	7
4. Musculo-squelettique – dangers et contrôle des risques	7	7
5. Équipement de travail – dangers et contrôle des risques	6	8
6. Sécurité électrique	4	8
7. Sécurité incendie	6	9
8. Santé chimique et biologique - dangers et contrôle des risques	9	9
9. Santé physique et psychologique - dangers et contrôle des risques	6	10
10. Travail en hauteur - dangers et contrôle des risques	7	10
11. Travaux d'excavation et espaces confinés – dangers et contrôle des risques	5	11
12. Démolition et déconstruction - dangers et contrôle des risques	3	11
Durée totale minimale des cours pour l'unité ICC1	68	
Nombre d'heures recommandé d'études personnelles	29	
Nombre d'heures total minimal des cours	104	
Nombre d'heures recommandé d'études personnelles	52	

	Page
Unité ICC2 Application pratique de la santé-sécurité dans le domaine de la construction internationale	13
Récapitulatif de l'évaluation de l'unité	14
Plus de détails	13

Unité IGC1 : Gestion de la santé-sécurité internationale

Élément 1 : Principes de base en matière de santé-sécurité

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter la portée et la nature de la santé-sécurité au travail
- Expliquer les raisons morales, sociales et économiques de maintenir et de promouvoir des normes adéquates de santé-sécurité sur le lieu de travail
- Expliquer le rôle des gouvernements nationaux et des organismes internationaux dans l'élaboration d'une structure de réglementation en matière de santé-sécurité.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 6 heures.

Élément 2 : Systèmes de management santé-sécurité - Planifier

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les éléments clés d'un système de Management de Santé-Sécurité
- Expliquer l'objectif et l'importance de la définition d'une politique en matière de santé-sécurité
- Décrire les fonctionnalités clés et le contenu adéquat pour une politique efficace en matière de santé-sécurité.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 4 heures.

Élément 3 : **Systèmes de management santé-sécurité - Exécuter**

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les rôles et les responsabilités en matière de santé-sécurité des employeurs, directeurs, responsables, superviseurs, travailleurs et des autres parties concernées
- Expliquer le concept de culture santé-sécurité et son importance dans le Management de Santé-Sécurité dans une organisation
- Présenter les facteurs humains qui influent sur le comportement au travail et qui peuvent avoir une incidence sur la santé-sécurité
- Expliquer comment le comportement en matière de santé-sécurité au travail peut être amélioré
- Expliquer les principes et la pratique de l'évaluation des risques
- Expliquer les mesures de prévention et de protection
- Identifier les principales sources d'informations en matière de santé-sécurité
- Expliquer les facteurs qui doivent être pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une procédure ou d'un mode de travail en sécurité pour des activités générales
- Expliquer le rôle et la fonction d'un permis de travail
- Présenter le besoin de procédures d'urgence et les dispositions pour contacter les services d'urgence
- Présenter les exigences en matière de premiers secours et leur mise à disposition effective sur le lieu de travail .

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 6 heures.

Élément 4 : **Systèmes de management santé-sécurité - Vérifier**

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les principes, le but et le rôle d'une surveillance active et réactive

- Expliquer le but et les procédures des enquêtes sur des incidents (accidents, cas de maladie liés au travail et autres événements)
- Décrire les exigences juridiques et organisationnelles de consignation et de signalement des incidents.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 11 heures.

Élément 5 : **Systèmes de management santé-sécurité - Agir**

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Expliquer le but et les procédures des audits en matière de santé-sécurité
- Expliquer le but et les procédures des analyses régulières de la performance santé-sécurité.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 9 heures.

Unité ICC1 : Gestion et contrôle des dangers dans les activités de construction internationales

Élément 1 : Gestion de la construction

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- identifier la portée, la définition et la nature des activités de construction ;
- présenter les raisons financières et éthiques du manque de gestion de la santé-sécurité dans le secteur de la construction ;
- présenter les aspects-clés d'une gestion réussie d'activités de construction en toute sécurité ;
- identifier la nature et les sources principales d'information externe sur la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 5 heures.

Élément 2 : Chantier de construction – dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- expliquer les facteurs qui doivent être pris en compte lors de l'exécution d'une évaluation initiale d'un chantier dans le but d'identifier les dangers significatifs et les risques associés ;
- expliquer les mesures de contrôle de chantier générales adaptées à l'établissement et à l'organisation d'un chantier ;
- identifier les installations sanitaires et vestiaires nécessaires sur les chantiers ;
- expliquer les dangers et les mesures de contrôles adéquates concernant la violence au travail ;
- expliquer les dangers de l'abus de substances sur la santé et la sécurité au travail ainsi que les mesures de contrôle ;
- expliquer les dangers associés au déplacement des personnes sur les chantiers de construction ainsi que les mesures de contrôle destinées aux piétons.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 5 heures.

Élément 3 : Déplacement des véhicules et de l'équipement – dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- expliquer les dangers et les mesures de contrôle associés au déplacement sécurisé de véhicules et d'équipement au sein d'un environnement de construction, y compris lors de l'utilisation de la voie publique comme lieu de travail ;
- présenter les facteurs associés à la conduite sur le lieu de travail qui augmentent les risques d'incident, ainsi que les mesures de contrôle permettant de réduire les risques liés à la conduite au travail.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 5 heures.

Élément 4 : Appareil musculo-squelettique – dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- expliquer les procédés de travail et les pratiques qui peuvent poser un danger pour les muscles et le squelette ainsi que les mesures de contrôle adéquates ;
- expliquer les dangers et les mesures de contrôle qui doivent être pris en compte lors de l'évaluation des risques liés aux activités de manutention ;
- expliquer les dangers et les mesures de contrôle permettant de réduire les risques liés à l'utilisation d'équipement de levage et de déplacement, plus particulièrement dans le cas d'équipement manuel ou mécanique de déplacement de charges.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 7 heures.

Élément 5 : Équipement de travail – dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- présenter les exigences générales en matière d'équipement de travail ;
- présenter les dangers et les mesures de contrôle liés aux outils à main, qu'ils soient électriques ou manuels ;
- décrire les principaux dangers mécaniques et non mécaniques liés à la machinerie ;
- expliquer les principales mesures de contrôle permettant de réduire les risques liés aux dangers communs relatifs aux machines de construction.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 6 heures.

Élément 6 : Sécurité électrique

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- présenter les principaux dangers et risques liés à l'utilisation d'électricité au sein du lieu de travail ;
- présenter les mesures de contrôle qui doivent être prises lors de travaux sur des systèmes électriques ou lors de l'utilisation d'équipement électrique ;
- présenter les mesures de contrôle à prendre lors de travaux à proximité ou en dessous de lignes électriques.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 4 heures.

Élément 7 : Sécurité incendie

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- décrire les principes de déclenchement, de la classification et de la propagation des incendies ainsi que les risques d'incendie supplémentaires causés par les activités de construction dans un lieu de travail existant ;
- présenter les principes de l'évaluation des risques d'incendie
- présenter les principes de prévention des incendies et de prévention de la propagation des incendies dans les bâtiments ;
- identifier les systèmes d'alarme incendie et l'équipement de lutte contre les incendies adaptés aux activités de construction ;
- présenter les exigences liées à la disponibilité d'un moyen d'évacuation adéquat et correctement maintenu dans un chantier de construction ;
- présenter les facteurs qui doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre d'une évacuation réussie d'un chantier de construction en cas d'incendie.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 6 heures.

Élément 8 : Santé chimique et biologique - dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- présenter les formes de substances dangereuses, leur classification ainsi que les risques liés à l'exposition à ces substances ;
- expliquer les facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation des risques à la santé liés aux substances présentes sur les chantiers de construction ;
- expliquer l'utilisation et les limitations des limites d'exposition professionnelles, y compris les objectifs des limites d'exposition à court terme et à long terme ;
- présenter les mesures de contrôle qui doivent être utilisées afin de réduire les risques de problèmes de santé causés par l'exposition aux substances dangereuses ;
- présenter les dangers, les risques et les contrôles liés aux agents spécifiques ;

- présenter les exigences de base liées à la manipulation et à l'entreposage sécurisés de déchets sur les chantiers de construction.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 9 heures.

Élément 9 : Santé physique et psychologique - dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- identifier les procédés de travail et les pratiques qui peuvent entraîner des troubles musculo-squelettiques (en particulier les troubles des membres supérieurs liés au travail) et suggérer des mesures de contrôle adaptées ;
- décrire les effets sur la santé associés à l'exposition au bruit et suggérer des mesures de contrôle adaptées ;
- décrire les effets sur la santé associés à l'exposition aux vibrations et suggérer des mesures de contrôle adaptées ;
- décrire les principaux effets sur la santé associés aux rayonnements ionisants et non ionisants et présenter des techniques de protection de base ;
- expliquer les causes et les effets du stress au travail et suggérer des actions de contrôle adaptées ;
- décrire les causes et les effets de la violence ainsi que les effets de l'abus d'alcool et de drogues au travail, et suggérer des actions de contrôle adaptées.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 6 heures.

Élément 10 : Travail en hauteur - dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- expliquer les dangers et les risques du travail en hauteur ainsi que les exigences générales nécessaires pour les contrôler ;
- expliquer les pratiques de travail sûres pour l'équipement de travail et les travaux de toiture ;

- présenter les mesures de contrôle nécessaires pour protéger les autres personnes non impliquées dans le travail en hauteur ;
- présenter les mesures de contrôle particulières permettant de réduire les risques lors de travaux à proximité ou au-dessus d'eau.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 7 heures.

Élément 11 : Travaux d'excavation et espaces confinés - dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- expliquer les dangers des travaux d'excavation ainsi que l'évaluation des risques associés ;
- expliquer les mesures de contrôle liées aux travaux d'excavation ;
- expliquer les dangers liés aux travaux en espaces confinés ;
- présenter les mesures de contrôle liées aux travaux en espaces confinés.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 5 heures.

Élément 12 : Démolition et déconstruction - dangers et contrôle des risques

Résultats d'apprentissage

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- identifier les principaux dangers liés aux travaux de démolition et de déconstruction ;
- présenter les mesures de contrôle liées aux travaux de démolition et de déconstruction ;
- identifier l'objectif et la portée d'une étude avant travaux de déconstruction, démolition et de rénovation;
- présenter les mesures de contrôle principales que le document de méthodologie de démolition/rénovation se doit d'inclure.

Le nombre d'heures de cours recommandé est d'au moins 3 heures.

Unité ICC2 : Application pratique de la santé-sécurité dans le domaine de la construction internationale

Résultats d'apprentissage

- Se montrer en mesure d'appliquer les connaissances de l'unité IGC1 et du programme ICC1 en effectuant avec succès l'inspection de santé-sécurité d'un lieu de travail.
- Établir un rapport sur l'inspection destiné à l'administration, avec des recommandations.

Contenu

Cette unité ne comporte aucun contenu supplémentaire du programme. Cependant, il est recommandé de suivre les études des unités IGC1 et ICC1 afin d'aborder l'unité d'application pratique ICC2.

4.2.1 Objectif et but

- Effectuer sans aide une inspection de sécurité sur un lieu de travail, identifier les dangers les plus communs, décider s'ils sont sous contrôle adéquat et, si nécessaire, suggérer des mesures de contrôle adaptées et économiques.
- Préparer un rapport servant à persuader l'administration de prendre les mesures adaptées, en expliquant la nécessité d'une telle mesure (y compris en faisant référence aux possibles non-respects de la législation) et en identifiant, en gardant à l'esprit une faisabilité raisonnable, les mesures de contrôle à mettre en œuvre.

Évaluation de l'unité

Les modules IGC1 et ICC1 sont des modules d'enseignement, tous deux évalués chacun au moyen d'un examen écrit de deux heures. Chaque examen est composé de dix questions « à réponse courte » et d'une question « à réponse longue ». Toutes les questions sont obligatoires. Les copies des candidats sont notées par des examinateurs externes désignés par NEBOSH.

L'unité ICC2 est évaluée au moyen d'une évaluation pratique. Bien que le temps alloué à l'évaluation ne soit pas limité, les candidats doivent essayer de terminer l'inspection et le rapport en deux heures.

L'évaluation a lieu à une date prévue par le centre de formation. Les centres de formation définissent la date à laquelle l'application pratique terminée doit leur être soumise afin de garantir qu'elle sera notée et que les résultats soient soumis à NEBOSH dans les 15 jours ouvrables suivant la date de l'examen écrit. L'application pratique doit être entreprise dans les 10 jours ouvrables suivant un examen écrit. L'évaluation pratique est évaluée en interne par le centre de formation et modérée en externe par NEBOSH.

Plus de détails

Le guide NEBOSH de la qualification disponible à l'achat sur le site Web de NEBOSH (www.nebosh.org.uk) contient le programme complet ainsi que des informations supplémentaires concernant l'unité pratique.

NEBOSH International Certificate in Construction Health and Safety

Version: 1

Specification date: November 2014

Syllabus summary publication date: May 2015

**The National Examination Board in Occupational Safety and Health (NEBOSH),
Dominus Way, Meridian Business Park, Leicester LE19 1QW.**

Registered Charity Number: 1010444

Telephone: +44 (0) 116 263 4700

Fax: +44 (0) 116 282 4000

Email: info@nebosh.org.uk

Website: www.nebosh.org.uk

IGC SS130515